

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centres de Vacances de Printemps – Structure d'urgence

Ce lundi 23 mars 2020, le Collège des Bourgmestre et Échevins a décidé de renforcer les mesures prises pour lutter contre la propagation du coronavirus, notamment en ce qui concerne l'organisation des Centres de Vacances.

Sur les cinq implantations ouvertes habituellement durant les Vacances de Printemps, il a été décidé de maintenir uniquement l'implantation de Baume (rue de Baume 48 à La Louvière) en qualité de **structure d'urgence**. Celle-ci sera ouverte du lundi 6 au jeudi 16 avril 2020.

Les conditions d'accès sont strictes. Le Collège communal tient en effet à souligner que le but n'est en aucun cas de rassembler beaucoup d'enfants dans un espace commun.

Seuls les enfants **âgés de 2,5 à 12 ans** dont les parents sont des **personnes actives dans le secteur des soins de santé et de la sécurité publique** pourront en bénéficier. Cette implantation sera également accessible aux enfants de **travailleurs du secteur public ou privé ne pouvant être dispensés de travail et ne sachant pas trouver une garde alternative**. Une attestation employeur sera demandée à l'inscription.

Les inscriptions se feront uniquement via l'**E-Guichet** – www.lalouviere.guichet-citoyen.be ou par mail à centresvacances@lalouviere.be.

Pour toute information,
centresvacances@lalouviere.be

Le service communication